

## COLZA.

Le Colza est une espèce de chou qui résiste, dit Henry de Dombasle, aux grandes gelées et que l'on cultive, ajoute Daunassans, particulièrement pour sa graine dont on extrait une huile qui est devenue l'objet d'un grand commerce.

Cette plante est bis-annuelle et sa culture est fort répandue dans le nord de la France. Il y a le colza d'été et le colza d'hiver : celui d'été qui réussit partout, se sème vers la fin de Mai ; celui d'hiver dans les derniers jours d'Août. Il faut à l'un et à l'autre une terre argileuse, friable, bien fumée, ameublie par plusieurs labours. Bien qu'en général on sème le colza à la volée, il est plus profitable de le semer d'abord en pépinière, et d'en repiquer ensuite les jeunes plants, après avoir donné à la terre qui doit les recevoir, deux nouveaux labours, dont le second a pour objet d'enterrer le fumier qu'on aura étendu après le premier. Le colza se repique à l'aide d'un plantoir avec lequel on fait des trous d'environ 8 pouces de profondeur, en laissant entr'eux une distance de 9 à 10 pouces en tous sens. (Chaptal.)

Pendant l'hiver, le colza ne demande aucun soin ; ce n'est qu'au mois de Mars que l'on procède aux sarclages et aux binages nécessaires. Pour augmenter le produit de la graine, on a adopté la méthode d'enlever les premières fleurs du colza en coupant la cime de la principale tige où elles se montrent. La plante donne alors une infinité de tiges latérales qui portent plusieurs bouquets de fleurs produisant autant de siliques remplies de graines. Cette opération n'exige pas beaucoup de temps ; quelques femmes peuvent suivre, en un jour, un champ de plusieurs arpents (Daunassans).

On reconnaît que la graine peut-être recueillie à la couleur jaunâtre de la tige et à la chute des feuilles inférieures. Le colza se coupe avec une faucille, le matin durant la rosée ; on l'enlève avec précaution, car la graine une fois parvenue à sa maturité s'échappe facilement.

La conservation exige beaucoup de soins, si on ne l'emploie ou ne la livre promptement au commerce.

On ne saurait trop recommander aux agriculteurs, dit encore Daunassans, la culture de cette plante qui est souvent très productive, puisqu'elle peut donner, par acre jusqu'à 90 minots dorains, au prix de 7 à 8 fr. le minot. Nous voyons qu'aux marchés les plus récents, elle a été coté 12 fr.

## CAMELINE.—PETIT LIN.

Voici sa description selon l'ouvrage de Daunassans :

« Cette plante annuelle, dont la végétation s'accomplit en moins de quatre mois, est d'une grande ressource pour remplacer les cultures d'automne que l'hiver a détruites ; elle peut parfaitement convenir pour entrer dans un assolement de terres légères, où le maïs et autres plantes sarclées ne peuvent pas réussir à cause de la sécheresse du sol. En effet, la cameline se sème au printemps et jusques en juin ; elle n'exige qu'un labour et quelques hersages, et ne demande pas de pluies fréquentes. Quand le plant est levé, il faut l'éclaircir dans les parties où il est trop épais, de manière à ce que les tiges soient à un pouce à peu près de distance. S'il pleut dans le premier mois où la cameline a été semée, elle pousse avec vigueur et peut braver la chaleur la plus intense. Un des avantages de cette